

Procès-verbal de l'assemblée générale du Syndicat chevalin d'Ajoie du samedi 21 août 2021 à la salle polyvalente de Damvant à 20h00

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
 2. Nommer les scrutateurs
 3. Approbation du procès-verbal de l'AG du 22 août 2020 au Mont-de-Coeuve
 4. Rapport de Présidence et de gestion
 5. Comptes 2020 et rapport des vérificateurs des comptes
 6. Budget 2021
 7. Départ de la gérante et remplacement de celle-ci. Proposition du comité
 8. Admissions et démissions
 9. Programme d'activités 2021 : discussion du projet de sortie du Syndicat chevalin d'Ajoie : sommet de l'élevage à Clermont-Ferrand du 5 au 8 octobre 2021. Derby de la St.-Martin, Route de la Tête de Moine
 10. Divers et imprévus.
-

1. Sans attendre, le Président Pascal Chapuis ouvre l'assemblée en remerciant chacun de s'y être déplacé. Il donne connaissance des personnes excusées. Un peu plus de soixante personnes participent à notre assemblée générale.
2. Les scrutateurs nommés par l'assemblée sont MM. Christophe Nicolet et Rémy Chavanne.
3. Le procès-verbal de la dernière assemblée est approuvé à l'unanimité.
4. Le Président ne relate pas de faits particuliers, sinon que la journée de concours que nous venons de vivre ce jour s'est très bien déroulée et que le public y était nombreux. Il profite de ce point pour féliciter tant les éleveurs que les meneurs et cavaliers pour les excellents résultats obtenus malgré une année plombée par les aléas du virus. La gérante quant à elle, donne les résultats des effectifs qui sont excellents. En effet, les tests en terrain sont idéalement repourvus (une soixantaine de sujets pour nos deux tests en terrain) et en ce qui concerne les concours de races, l'effectif des juments est en légère hausse, fait réjouissant qui mérite d'être souligné.
5. La gérante donne connaissance des comptes pour l'année 2020. Ceux-ci présentent un reliquat actif de frs 2'639.--. Les recettes principales assurant ce bénéfice sont les apports des cantines du 2^{ème} test en terrain ainsi que du concours de races. Le total des actifs se monte à frs 51'512.80. Le rapport des vérificateurs est lu devant l'assemblée et les membres, à l'unanimité, approuvent les comptes ainsi présentés.
6. Le budget 2021 présente des recettes pour frs 113'717.10 et des dépenses pour frs 112'608.— d'où un bénéfice présumé de frs 1'109.10. Ce budget est accepté à l'unanimité.
7. Départ de la gérante et remplacement de celle-ci. Proposition du comité. Chantal Pape Juillard, gérante nommée à l'assemblée générale de mars 2001 quitte sa fonction. Léna Perera, membre du syndicat chevalin d'Ajoie, et propriétaire d'une jument poulinière FM, est proposée pour la remplacer. Léna est nommée par acclamations. Elle est vivement remerciée pour ce bel engagement.

8. Nous enregistrons la démission du restaurant de la Cigogne à Miécourt. Nous accueillons par acclamations les nouveaux membres suivants : Travers Antoine, Panizza Elise, Boinay Da Vega Michèle.
9. Le projet de sortie au sommet de l'élevage est abandonné pour 2021. En effet, les permissions sanitaires sont encore trop limitées pour se projeter dans une sortie qui pourrait être annulée au dernier moment. Par contre, la route de la Tête de Moine se tiendra le 16 octobre 2021 et le derby de la St.-Martin aura bien lieu le dimanche 7 novembre 2021.
10. Dans les divers, Pierre-André Froidevaux fait une proposition : organiser quatre catégories pour le championnat de poulains. Conserver les catégories selon l'âge mais également poulains et pouliches. Cette proposition judicieuse vu notamment le grand effectif de notre syndicat, est retenue.

Ce chapitre des divers est également utilisé par le Président pour retracer le parcours de Chantal dans sa tâche de gérante du Syndicat chevalin d'Ajoie durant 21 ans. Il l'a remercié chaleureusement pour toutes ces années de fonction. Elle reçoit ses compliments avec beaucoup d'émotion. L'attention prévue pour la remercier la touche au plus haut point. Ce n'est autre qu'un tableau (un chef d'œuvre) illustrant en images ses juments, toute dans la même expression, un des plus beaux cadeaux qu'elle n'ait jamais reçu. Elle remercie le comité tout entier pour sa confiance, elle retrace également toutes ces années avec quelques détails loquaces et vécus dans la plus belle ambiance. Enfin, elle félicite l'ensemble des éleveurs et des membres du Syndicat. « vous êtes des éleveurs passionnés leur dit-elle, vous avez toujours su vous adapter, vous vous renouvez et surtout vous êtes là, présents, forts, actifs et déterminés ».

C'est sur ces belles paroles que le Président met un terme à cette assemblée et que les participants prennent part au souper offert pour les membres, dans la bonne humeur.

Il est 21h00.

Damvant, le 22 août 2021

Pour l'assemblée générale du SCA

Le Président : Pascal Chapuis

La gérante : Chantal Pape Juillard